**DEMANDE D’AUDIENCE RELATIVE AUX DROITS PROCÉDURAUX EN ÉDUCATION SPÉCIALE**

Ce formulaire permet de demander une audience relative aux droits procéduraux dans le cadre de la loi sur l’éducation des personnes handicapées (Individuals with Disabilities Education Act, IDEA) de 2004.

Une audience relative aux droits procéduraux est une procédure juridique formelle conduite par un juge administratif (Administrative Law Judge, ALJ). Les parents, les élèves majeurs et les districts scolaires peuvent déposer une demande écrite d’audience concernant l’identification, l’évaluation, l’orientation scolaire ou la mise en place d’un enseignement public gratuit et approprié (Free Appropriate Public Education, FAPE) pour un élève. Vous trouverez des renseignements supplémentaires sur ces audiences sur le [site du Bureau du surintendant de l’instruction publique (l’Office of Superintendent of Public Instruction, OSPI),](https://ospi.k12.wa.us/student-success/special-education/dispute-resolution/request-due-process-hearing) dans [les garanties procédurales](https://ospi.k12.wa.us/student-success/special-education/family-engagement-and-guidance/parent-and-student-rights-procedural-safeguards) et [dans la réglementation WAC (Washington Administrative Code) 392-172A-05080 à 392-172A-05125](https://www.k12.wa.us/sites/default/files/public/specialed/pubdocs/wac_392-172a.pdf).

Ce formulaire est fourni à titre indicatif pour vous aider. Son utilisation n’est pas obligatoire ; toutefois, si votre demande ne contient pas les éléments exigés par l’IDEA, ou si vous ne transmettez pas la demande à l’autre partie concernée ou à son représentant, cela pourrait entraîner un retard dans le processus d’audience. Pour obtenir de l’aide pour remplir ce formulaire ou demander un format plus accessible, veuillez contacter l’OSPI — Division de l’éducation spécialisée au 360-725-6075 ou par courriel à [speced@k12.wa.us](mailto:speced@k12.wa.us).

Vous devez envoyer directement votre demande à l’autre partie et en fournir une copie au Bureau des audiences administratives (Office of Administrative Hearings, OAH), à l’adresse postale **ou** au numéro de fax ci-dessous. Conservez une copie de votre demande ainsi qu’une preuve de transmission à l’autre partie. **N’envoyez pas de documents justificatifs avec votre demande d’audience.**

|  |  |
| --- | --- |
| **DESTINATAIRE :** |  |
|  |
|  |
|  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Date d’envoi :** |  |

(Insérez le nom et l’adresse de la partie concernée (parent ou district scolaire) à qui vous adressez cet avis. Si l’avis est destiné au district scolaire, utilisez le nom du surintendant et l’adresse de l’administration du district.)

**COPIE À :**

Bureau des audiences administratives

Boîte postale 42489  
Olympia, WA 98504-2489

Fax : 206-587-5135

* Actuellement, aucun dépôt électronique n’est disponible, conformément à la réglementation WAC 392-172A-05085. Toutefois, l’OAH accepte temporairement le dépôt des demandes d’audience par courriel à [oah.ospi@oah.wa.gov](mailto:oah.ospi@oah.wa.gov).

1. **RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L’ÉLÈVE :**

L’OSPI encourage l’inclusion et s’efforce de réduire les inégalités en matière d’accès à l’éducation. Si vous fournissez volontairement des renseignements sur le handicap de votre enfant, son origine ethnique ou son genre, ces informations resteront confidentielles et seront utilisées uniquement pour identifier des tendances globales afin d’améliorer les directives et les processus de résolution des litiges de l’OSPI. *Si la plainte concerne plusieurs élèves, veuillez utiliser une page supplémentaire.*

Renseignements obligatoires selon la réglementation WAC 392-172A-05085 : nom et adresse de l’élève, nom de l’école et du district scolaire ou de l’organisme public, coordonnées de l’élève s’il est en situation d’itinérance.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Nom de l’élève : |  | Nom du parent (facultatif) : |  |
| Date de naissance (facultatif) : |  | Adresse du parent, si différente de celle de l’élève (facultative) : |  |
| Condition de handicap de l’élève (facultatif) : |  | Ville/État/Code postal (facultatif) : |  |
| Niveau scolaire, origine ethnique, genre (facultatif) : |  | Téléphone du parent/tuteur (facultatif) : |  |
| Adresse de l’élève : |  | Courriel du parent (facultatif) : |  |
| Ville/État/Code postal : |  | Langue principale (facultatif) : |  |
| District scolaire : |  | Race, origine ethnique, genre (facultatif) : |  |
| École de l’élève : |  | Nom de la personne demandant l’audience et lien avec l’élève (facultatif) : |  |
| Adresse de l’école (facultatif) : |  | Pour un enfant sans domicile fixe, veuillez fournir le nom et l’adresse de la personne à contacter, si différente de celle mentionnée ci-dessus : |  |

|  |  |
| --- | --- |
| 1. **MESURE DISCIPLINAIRE (facultatif)** | Oui  Non |
| Cette demande d’audience concerne-t-elle une mesure disciplinaire en lien avec l’éducation spécialisée ?  *(Les audiences portant sur des sanctions disciplinaires en éducation spécialisée concernent les exclusions de plus de dix jours de classe au cours d’une année scolaire, les procédures de détermination de manifestation ou toute autre décision de placement consécutive à une sanction disciplinaire.)* |

|  |
| --- |
| 1. **PROBLÈMES ET FAITS (Renseignements obligatoires)** *(Quelle est la nature du problème lié au programme d’éducation spécialisée de votre enfant ? Quels faits pertinents expliquent ce problème ?)* |
|  |
| 1. **SOLUTION PROPOSÉE (Renseignements obligatoires)** (*Décrivez les mesures ou modifications nécessaires pour remédier au problème, répondre à vos préoccupations et améliorer l’expérience éducative de votre enfant.*) |
|  |

*(Les sections III et IV sont extensibles. Utilisez des pages supplémentaires si nécessaire.)*

## Renseignements sur les procédures relatives aux droits procéduraux en éducation spéciale

**Services juridiques gratuits ou à coût réduit**

Le Bureau des audiences administratives (OAH) tient à jour une liste de services juridiques comprenant des organismes publics ou à but non lucratif qui assistent les parents, ainsi que des avocats spécialisés ou intéressés par l’éducation spécialisée. Vous pouvez consulter cette liste sur la page de l’OSPI ici : [Liste d’assistance juridique.](https://oah.wa.gov/sites/default/files/2024-03/legal%20referral%20list.pdf)

**Données démographiques**

L’OSPI encourage l’inclusion et s’efforce de réduire les inégalités en matière d’accès à l’éducation. Si vous choisissez volontairement de fournir des renseignements sur le handicap de votre enfant, l’origine ethnique des membres de votre famille et l’identité de genre de votre enfant, nous garantirons la confidentialité de ces informations. Elles seront utilisées uniquement pour identifier des tendances à l’échelle de l’État. Ces données sont traitées de manière regroupée, sans lien avec un élève ou une famille en particulier, afin d’améliorer en continu nos directives pour les écoles de l’État de Washington et d’optimiser nos processus de soutien aux droits des élèves et des familles.

L’OSPI ne partage pas systématiquement les renseignements (courriels, documents liés à l’éducation spécialisée) reçus dans le cadre d’une procédure relative aux droits procéduraux avec d’autres individus, entités ou organismes fédéraux et étatiques.

Les membres du public peuvent demander l’accès à ces renseignements en vertu de la loi de l’État de Washington sur l’accès aux documents publics (Public Records Act). Toutefois, certaines exceptions s’appliquent. Autrement dit, plusieurs types d’informations ne seront **pas** accessibles au public. En particulier, l’OSPI ne fournira **pas** les renseignements suivants en réponse à une demande d’accès aux documents publics :

* Toute information, seule ou combinée, permettant d’identifier directement ou indirectement un élève, et qui permettrait à une personne raisonnable au sein de la communauté scolaire, sans connaissance personnelle des circonstances, d’identifier l’élève avec certitude. Exemple : des renseignements sur le handicap de votre enfant, son origine ethnique ou sa race.
* Les informations personnelles des membres de la famille ou des tuteurs légaux d’un élève si leur divulgation entraînait celle des renseignements personnels de l’élève.
* Les coordonnées d’urgence des membres de la famille ou des tuteurs légaux.

Pour obtenir plus de renseignements sur les demandes d’accès aux documents publics, veuillez consulter les ressources suivantes :

* [OSPI Public Records Request (Demande de documents publics de l’OSPI)](https://ospi.k12.wa.us/about-ospi/contact-us/ospi-public-records-request)
* [OSPI Public Records Exemption Codes (Codes d’exemption des documents publics de l’OSPI)](https://ospi.k12.wa.us/sites/default/files/2024-03/ospi-common-exemption-log.pdf)
* [WA Office of the Attorney General (Bureau du procureur général de l’État de Washington) : Obtaining Records (Obtention de documents)](https://www.atg.wa.gov/obtaining-records)